

**Ordonnance de l'OFT
sur les dispositions d'exécution
de l'ordonnance sur les chemins de fer
(DE-OCF)¹**

742.141.11

du 17 mai 2024 (État le 1^{er} juillet 2024)

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2024

RO 2024 240

¹ La présente ordonnance est publiée dans le RO et le RS uniquement sous forme de renvoi. Elle peut être consultée à l'adresse suivante: <https://fedlex.data.admin.ch/eli/oc/2024/240>
> Informations générales > Étendue de la publication > Publication sous la forme d'un renvoi.

